



PV de l'Instance Participative de l'Etablissement scolaire Judi 1^{er} décembre 2022 de 9h à 11h à l'école de Bois-des-Arts

1. INTRODUCTION

La constitution d'instances participatives au sein des établissements scolaires permet de répondre à l'exigence de la loi sur l'instruction publique (LIP, art. 13, al. 4) qui stipule : *"dans le but de renforcer la cohérence générale de l'action éducative menée en faveur des élèves, le département favorise la concertation avec les familles et les autres partenaires de l'école"*.

Ce partenariat entre l'école et la société civile s'organise sous diverses formes, dont certaines sont obligatoires.

Ainsi, nous, directions d'établissements de l'école primaire devons-nous convoquer, à échéance régulière au cours de l'année scolaire, des séances de concertation appelées **"instances participatives"**.

Les instances participatives sont un espace d'information, de consultation et de proposition. Elles sont informées des questions relatives aux plans d'études, aux programmes scolaires et aux moyens d'enseignement ainsi qu'aux conditions d'admission, d'orientation et de promotion des élèves. Elles ne traitent d'aucune situation individuelle. Elles sont consultées et formulent des propositions propres à développer un climat propice à l'apprentissage des élèves et à optimiser les relations de l'école avec les familles, les collectivités publiques locales et les autres partenaires de l'école.

2. COMPOSITION DES INSTANCES PARTICIPATIVES

Sous la présidence de la direction d'établissement, les instances participatives sont composées de différents membres représentatifs de la communauté scolaire et de ses partenaires, certains ont un statut de membre permanent, d'autres sont invités selon les thématiques abordées.

Directrice	Mme Magali Peyron
Maîtresses adjointes	Mmes Maud Decrey-Ecuivillon et Michaela Guibbaud
Enseignant.e.s	Adrien-Jeandin : Mme Stéphane Guerrero et M. Julien Ochsner Bois-des-Arts : Mmes Marie-Pierre Duceau-Clertant et Tania Abu-Laban
Conseiller administratif	M. Marc Kilcher, conseiller administratif en charge des écoles
Délégués parents de l'APET	Mme Ben Harzallah, Mme Amevor et Mme Lahtani, Mme Grandjean
Equipe pluridisciplinaire de l'Etablissement	Mme Corinne Barreau, infirmière Mme Alexandra Carrel, enseignante spécialisée M. Thomas Mendola, éducateur
GIAP	Mme Laura Berigaud, responsable de secteur ad intérim
Ludothèque de Thônex	Mme Anaï Ledermann, responsable des ludothèques
Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle	FASE - Travailleur sociaux hors murs (TSHM) : Mme Juliette Alix

3. RENTREE SCOLAIRE 2022

Quelques chiffres concernant l'Etablissement

Rentrée 2022

533 élèves - 28 classes

Des élèves en moins, en raison de plusieurs déménagements sur le quartier de Belle-Terre :

Adrien-Jeandin 171 CE et 137 CM = 308 élèves 16 classes

Bois des Arts 89 CE et 136 CM = 225 élèves 11 classes + 1 Classe d'accueil

Rentrée 2021

563 élèves - 28 classes

+ 20 élèves par rapport à la Rentrée 2020.

✓ Adrien-Jeandin 180 CE et 147 CM = 327

✓ Bois des Arts 99 CE et 130 CM = 236

Arrivée d'une enseignante spécialisée

Présence à mi-temps, d'une enseignante spécialisée "conseil et soutien", qui vient renforcer l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement pour accompagner les élèves en difficultés d'apprentissages.

4. ZOOM SUR LA VIE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Ecole Adrien-Jeandin : projets en cours et à venir

- **Le projet Sant'Escalade** a compté 137 élèves inscrits, de la 3P à la 8P. Préparées par un enseignant de l'école, les 8 séances d'entraînement ont été encadrées par une grande partie de l'équipe enseignante, des animateurs du parascolaire et des parents d'élèves fortement mobilisés. Les T-shirts fièrement portés par les enfants le jour J, ont été offerts par la Mairie de Thônex qui a également pris en charge les frais d'inscription pour la course.
- **L'Escalade 2022**, sera l'occasion d'une grande fête, organisée par toute l'équipe pédagogique, le lundi 12 décembre au soir. Chants, soupe et boissons seront proposés sur place, aux enfants et leurs parents.
- **Décoration de l'école pour préparer Noël** : grand décloisonnement de toutes les classes, deux lundis après-midi. Parrainage des élèves les plus petits, par les plus grands.
- **Potager scolaire** : les 16 classes participent activement au projet et sont aidées par le service Espaces verts de la Commune. Les activités proposées sont rythmées par les saisons : hivernage sur le mois de décembre, choix des plantons de légumes et de fleurs au printemps puis semences.
- **Aménagements de préaux** : mieux répartir les différents espaces de récréation et créer des jeux collaboratifs avec les élèves de manière à occuper autrement leur temps de récréation. Ce projet, démarré en 2021, se poursuit cette année scolaire 2022-2023.
- **Les journées sportives** organisées par le maître d'éducation physique de l'école permettent de proposer, le temps d'une journée, aux élèves d'un même cycle, des jeux collaboratifs, d'équipe ou des tournois. En fin d'année scolaire, les élèves de 8P seront amenés à proposer des ateliers sportifs et ludiques aux élèves de 1P à 4P.

- **Le Conseil d'école** mis en place l'an dernier, permet aux élèves d'expérimenter des activités en lien avec la citoyenneté. Chaque classe élit un délégué et un remplaçant qui se rassemblent régulièrement pour partager, discuter, voter les projets apportés par les élèves de chaque classe. En mai dernier, le conseil d'école a permis la réalisation d'une soirée pyjama et l'instauration des récréations communes, une fois par mois. Cette année scolaire, le conseil d'école planche sur différents projets, en cours de réalisation.
- **Les Orchestres en classe** créés dans l'établissement en 2012, offrent aux élèves de 7P, l'opportunité d'apprendre à jouer d'un instrument à corde, sous la responsabilité de professeurs d'instruments de l'Academia D'Archi et des deux enseignantes de musique. Ces orchestres se produisent régulièrement en concert, en journée auprès de toutes les classes de l'école et le soir pour les parents d'élèves et leurs familles.
- **La ludothèque** implantée dans l'école, est ouverte aux classes de la 1P à la 8P, sur temps scolaire, deux jours par semaine. Les enseignants jouent avec leurs élèves en leur apprenant à respecter les règles de jeux et de fairplay.

Information de la Mairie de Thônex

Le préau du haut est actuellement partiellement fermé pour de grands travaux dont l'objectif est la création d'une zone aqua ludique. La fin des travaux est annoncée aux alentours de mai 2023. Des marquages au sol seront ajoutés dans le préau, afin d'amener les enfants à jouer "aux piétons" en apprenant à repérer et à respecter les grandes règles de la circulation routière.

Ecole du Bois-des-Arts : projets en cours et à venir

- **Le projet Sant'Escalade** a compté 47 élèves inscrits, de la 5P à la 8P. Préparées par le maître d'éducation physique, les 8 séances d'entraînement ont été encadrées par une partie de l'équipe enseignante et quelques parents d'élèves. Malheureusement, d'année en année, nous rencontrons une grande difficulté à mobiliser les parents. Le GIAP nous a, quelque fois, mis à disposition, un animateur du parascolaire mais nous sommes d'ores et déjà en questionnement quant à la poursuite de ce projet dans les années futures, faute d'encadrants suffisants.
Les T-shirts fièrement portés par les enfants le jour J, ont été offerts par la Mairie de Thônex qui a également pris en charge les frais d'inscription pour la course.
- **L'Escalade 2022** fera l'objet d'une journée particulière, le lundi 12 décembre. Les parents seront invités à déguster la soupe sur le temps de midi et des activités dont des décroissements "Bricolages" seront organisés toute la journée, pour que les élèves puissent décorer l'école.
- **Un calendrier de l'Avent** géant créé par les élèves a permis d'illuminer les grandes baies vitrées de l'école, donnant sur le quartier de Curé-Desclouds.
- **L'enseignante d'arts visuels** poursuit avec les élèves de 4P-5P, la décoration des tonneaux communaux, posés à l'entrée de l'école et destinés à accueillir les plantes et fleurs du service des Espaces verts de la Mairie.
- **Potager scolaire** : les classes participent librement au projet et sont aidées par le service Espaces verts de la Commune. Les activités proposées sont rythmées par les saisons : hivernage sur le mois de décembre, choix des plantons de légumes et de fleurs au printemps puis semences; création d'épouvantails pour protéger les légumes.

- **Le Conseil d'école** mis en place l'an dernier, permet aux élèves d'expérimenter des activités en lien avec la citoyenneté. Chaque classe élit un délégué et un remplaçant qui se rassemblent régulièrement pour partager, discuter, voter les projets apportés par les élèves de chaque classe. Cette année scolaire, ont été pris en compte leurs idées relatives à la journée de l'Escalade : grand défilé en musique, boum, décloisonnement, parcours sportif... Des projets sont en cours concernant l'aménagements des préaux avec la création d'un banc de l'amitié.
- **La journée sportive** organisée par le maître d'éducation physique de l'école permet de proposer, aux élèves, le temps d'une journée, des jeux collaboratifs ou d'équipes et des tournois.
- **La fête de l'école de Bois-des-Arts** aura lieu le vendredi 17 mars 2023.
- **Les Orchestres en classe** créés dans l'établissement en 2012, offrent aux élèves d'une classe de 7P, l'opportunité d'apprendre à jouer d'un instrument à corde, sous la responsabilité de professeurs d'instruments de l'Academia D'Archi et des deux enseignantes de musique. Ces orchestres se produisent régulièrement en concert, en journée auprès de toutes les classes de l'école et le soir pour les parents d'élèves et leurs familles.
- **La ludothèque** implantée dans l'école, est ouverte aux classes de la 1P à la 8P, sur temps scolaire, deux jours par semaine. Les enseignants jouent avec leurs élèves en leur apprenant à respecter les règles de jeux et de fairplay.

5. "ETATS GENERAUX DE THÔNEX SUD : séance de travail autour de la vie de quartier aux abords des écoles de Bois-des-Arts et d'Adrien-Jeandin"

Depuis la fin du confinement, l'établissement scolaire observe une récurrence des actes d'incivilités aux abords des écoles de la part d'élèves de moins de 13 ans, laissés sans surveillance parentale et à une détérioration de la vie de quartier avec une sensible augmentation du sentiment d'insécurité de la part des enfants et des familles, le soir entre 16h et 19h, le mercredi ou le week-end.

Un travail de collaboration étroite avec la commune de Thônex a permis la tenue des premiers états généraux de Thônex sud, dont l'objectifs était de :

- Réunir l'entièreté des partenaires de l'Etablissement scolaire afin de partager nos observations, de poser un regard pluriel sur les problématiques des enfants de moins de 13 ans des deux quartiers et de réaliser un mini-audit pour mieux comprendre cette détérioration du climat global : origines, enjeux, indicateurs, etc...
- Réfléchir à des pistes de travail qui permettent de compenser cette dégradation sociale, par des actions / projets concrets dans et hors de l'Etablissement scolaire.

Placée sous la responsabilité de M. Marc Kilcher et de moi-même, cette séance a accueilli les représentant.e.s de différents services de la commune (Service des bâtiments scolaires, Police municipale, Service de la cohésion sociale, Fondation en faveur de la jeunesse, Ludothèques), et ceux et celles impliqué.e.s au quotidien dans la vie des quartiers, à proximité des deux écoles : maison de quartier, travailleurs sociaux hors murs, parascolaire, maîtresses adjointes, infirmière et éducateur scolaires..

Des pistes de travail et différents projets sont désormais en cours de construction, notamment autour d'une meilleure communication et signalétique des structures d'accueil présentes sur la commune à destination des jeunes de moins de 13 ans et de l'entrée en scolarité des plus jeunes.

6. LANCEMENT DU PROJET COMMUNAL EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES DE THÔNEX, AUTOUR DE L'ENTRÉE EN SCOLARITÉ DES PLUS VULNÉRABLES

L'objectif prioritaire de ce projet est de permettre un démarrage plus serein des élèves de 1P à l'école publique genevoise, en créant, avant l'entrée en scolarité, différentes activités qui favoriseront une meilleure compréhension des enjeux scolaires/collectifs et qui permettront de sensibiliser les parents des enfants concernés, autour des préalables indispensables à la réussite de cette entrée en scolarité.

Ce projet se déclinera en différentes phases et débutera au lendemain des inscriptions cantonales des futurs 1P, prévues entre le 27 février et le 4 mars.

Des ateliers langage / motricité / jeux / soutien à la parentalité mais aussi des rencontres avec l'école, seront proposés, entre mars et juin 2023.

7. PARENTS DELEGUES DE L'INSTANCE PARTICIPATIVE : CONSTATS ET QUESTIONNEMENTS

- Jusqu'en juin 2022, les parents délégués à l'instance participative devaient être membres de l'APET.
- Cette année encore, les parents délégués de l'instance participative sont majoritairement des parents de l'école Adrien-Jeandin.
- Nous manquons de parents délégués.

Fort de ce constat, l'instance participative soulève les questions suivantes :

Comment développer la visibilité des parents d'élèves délégués, dans les deux écoles ?

Comment l'APET peut mobiliser davantage les parents d'élèves ?

Comment l'établissement scolaire peut davantage ouvrir ses portes aux parents ?

→ Leur proposer d'investir les Ateliers du livre des deux écoles ?

→ Leur proposer des séances d'informations / d'échanges / leur présenter les projets pédagogiques annuels, avec appel à volontariat ?

Magali PEYRON
Directrice d'établissement

Thônex, le 9 janvier 2023